



L'édito

En ce début d'année 2025, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous adresser nos vœux les plus sincères.

Que cette année soit remplie de bonheur, de réussite et de prospérité pour vous et vos proches.

Comme vous le savez, nous avons fait le choix de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous préférons vous retrouver en février à l'occasion de l'inauguration de la salle des fêtes de Fresne. Ce sera un moment de convivialité pour découvrir ou redécouvrir une salle entièrement rénovée, pensée pour votre confort.

L'année 2024 a également marqué une avancée importante pour notre commune. En effet, après dix années de procédure, nous avons enfin adopté nos deux PLU. Cela ouvre la voie à la construction de nouveaux logements, renforçant ainsi notre école, augmentant les recettes communales sans hausse d'impôts, tout en préservant la qualité de vie qui fait le charme de notre village.

Toutefois, nous partageons votre déception face au blocage de la voie verte par quelques intérêts particuliers. Cette situation prive nos enfants d'infrastructures sécurisées, mais nous restons vigilants et attentifs aux évolutions.

Pour cette dernière année de mandat, nous espérons pouvoir engager les travaux de sécurisation de la traverse. Ces aménagements sont essentiels pour notre rue principale et nos commerces. Cependant, l'instabilité politique nationale complique la planification des travaux qui relève du Département. Une décision sera prise lors du conseil municipal du 27 janvier.

Je tiens enfin à vous rassurer car grâce à la gestion rigoureuse de ces cinq dernières années, nous abordons l'avenir financier de notre commune avec sérénité.

Que 2025 soit une année de réussites collectives et de projets enrichissants pour tous. Je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux.

Prenez soin de vous, à bientôt.

Nicolas Habare
votre Maire

Du côté de la médiathèque

Atelier du mois : le hérisson

Transformation d'un vieux livre en hérisson pense-bête, et pour tout connaître sur le hérisson : des documentaires, des histoires et même des jeux !

Entrée libre à partir de 5 ans.

Aux horaires habituels de la médiathèque.



Crédit photo Pixabay

Mercredi 22 janvier à 17h

Emmanuelle raconte ...

Catastrophe ! Bébé chouette est tombé du nid. Il part à la recherche de sa maman...

Un tapis original conçu par Marie Jeannot pour l'association Raconte-tapis, à partir de l'album écrit et illustré par Chris Haughton.

Entrée libre à partir de 5 ans.



Crédit photo BDM

Du côté de l'APE



3 1 4 9 7

5

2

ECOLE DE BOURGOGNE FRESNE
L'association des parents d'élèves vous propose un

SUPER LOTO

SAMEDI 18 JANVIER 2025

AU GYMNASSE DE BOURGOGNE

ouverture des portes à 18h30
début du loto à 19h30

- 4€ LE CARTON
- 10€ LES 3 CARTONS
- 20€ LES 7 CARTONS

- Playstation 5
- Barbecue
- Salon de jardin
- AirFryer
- Bons d'achats
- Places Disneyland Paris

Et beaucoup d'autres lots à gagner !

NOMBREUX LOTS **RESTAURATION** **BUVETTE**

Réservation au 06 59 27 75 37
ape.bourgognefresne@gmail.com

9 3 6 2

Samedi 18 janvier à 19h30

L'association des parents d'élèves de Bourgogne Fresne, organise un super loto samedi 18 janvier au gymnase de Bourgogne.

Le but de cet évènement, est de récolter des fonds pour le prochain voyage des élèves de l'école primaire.

En effet, tous les élèves de l'école primaire de Bourgogne-Fresne, soit environ 90 enfants, vont participer à un voyage scolaire en mars prochain. Ce séjour leur fera découvrir le charmant village côtier d'Ambleteuse, sur la Côte d'Opale près de Boulogne sur Mer.

Nous leur souhaitons par avance, un superbe séjour afin qu'ils reviennent avec des souvenirs plein la tête.

Réservation au 06.59.27.75.37.

Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

Concours de belote

Le concours de belote de l'étoile des jeunes de Bourgogne Fresne aura lieu à la salle de la Buissonnière le samedi 25 janvier 2025 à 19h30.

Le tarif est de 12€ par personne. Les inscriptions doivent être réalisées auprès de :
Mme Delétang Joelle tél 06 85 47 99 61 / Mr Jendryka Guy tél 06 07 89 79 48
Pas de perdant, chaque participant recevra un cadeau !

L'association des amis de l'orgue

L'assemblée générale de l'association des amis de l'orgue de Bourgogne se tiendra le vendredi 31 janvier à 20h15 à la mairie de Bourgogne au 1er étage.

Cette Assemblée générale est ouverte à tous .

L'Etoile des Jeunes

L'Accueil Collectif de Mineurs fonctionne chaque mercredi au groupe scolaire de Bourgogne de 9h00 à 17h00 avec possibilité de repas et de garderie à partir de 7h30 et le soir jusque 18h00.

Pendant les vacances scolaires du 10 au 21 février prochain, l'ACM pourra accueillir également votre (vos) enfant(s).

Renseignements par tél 06.58.47.18.02 ou par mail :

acm.etoiledesjeunes@gmail.com et liliangiraud12@gmail.com

Une date à retenir !

Le repas des aînés se déroulera le samedi 22 mars 2025 à 12h00, au gymnase de Bourgogne avec Ludo, Maryline et Jules.

Un bel après-midi en perspective !

Toutes nos félicitations !

Notre boulangerie de Bourgogne , la boulangerie-pâtisserie Compagnon a reçu vendredi dernier, la médaille de l'Assemblée Nationale de la première circonscription par Monsieur Xavier Albertini, Député, à l'occasion de la cérémonie des vœux de ce dernier à l'Atrium à Reims.

Nous renouvelons ici toutes nos félicitations !



MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie_de_bourgogne_fresne

www.bourgogne-fresne.fr

*Bulletin numérique mensuel d'informations
Editeur : Mairie Bourgogne-Fresne
Directeur de la publication : Nicolas Habare
Tirage papier par nos soins : 40 exemplaires
Numéro ISSN en cours*